



## COMMUNIQUÉS DE PRESSE



Communiqués de presse - archives nationales 2009

### La Banque du Canada publie le Rapport sur la politique monétaire

**OTTAWA, Ontario, le 23 avril, 2009** — La Banque du Canada a publié aujourd'hui la livraison d'avril du *Rapport sur la politique monétaire*, dans laquelle elle examine les tendances économiques et financières actuelles au regard de la stratégie qu'elle poursuit pour la maîtrise de l'inflation au Canada.

Dans le *Rapport*, la Banque fait remarquer que, dans un contexte de forte incertitude prolongée, la récession qui a frappé l'économie mondiale s'est intensifiée et est devenue plus synchronisée depuis la parution de la *Mise à jour du Rapport* en janvier, et l'activité a diminué plus qu'escompté dans tous les grands pays industrialisés. La détérioration des conditions du crédit s'est rapidement propagée par la voie des échanges commerciaux, des liens financiers et de la confiance. Bien que les autorités monétaires et budgétaires mènent des actions plus énergiques dans l'ensemble des pays membres du G20, la mise en oeuvre de mesures visant à stabiliser le système financier mondial prend plus de temps qu'on ne le prévoyait. En conséquence, la récession au Canada sera plus profonde qu'anticipé, et l'économie devrait se contracter de 3,0 % en 2009. La Banque s'attend maintenant à ce que la reprise soit retardée jusqu'au quatrième trimestre et soit plus graduelle. Elle estime que l'économie progressera de 2,5 % en 2010 et de 4,7 % en 2011 et atteindra son plein potentiel au troisième trimestre de 2011. Compte tenu de l'importante restructuration en cours dans plusieurs secteurs, le taux de croissance de la production potentielle a été revu à la baisse. La reprise sera soutenue de façon importante par la détente monétaire instaurée par la Banque.

On prévoit dans le *Rapport* que l'inflation mesurée par l'indice de référence diminuera tout au long de 2009 et remontera progressivement pour atteindre la cible de 2 % au troisième trimestre de 2011, alors que se rétablira l'équilibre entre l'offre et la demande globales. Le taux d'accroissement de l'IPC global devrait toucher un creux de -0,8 % au troisième trimestre de 2009 et regagner la cible au troisième trimestre de 2011.

Si les risques macroéconomiques sous-jacents qui pèsent sur cette projection sont relativement équilibrés, la Banque juge que, du fait que le taux directeur s'établit à sa valeur plancher, les risques à la baisse entourant sa projection en matière d'inflation sont légèrement prépondérants dans l'ensemble.

Le taux cible du financement à un jour étant maintenant fixé à sa valeur plancher, il y a lieu de fournir des indications plus explicites qu'à l'accoutumée quant à sa trajectoire future de façon à influencer sur les taux d'intérêt à plus long terme. Sous réserve des perspectives concernant l'inflation, le taux cible du financement à un jour devrait demeurer au niveau actuel jusqu'à la fin du deuxième trimestre de 2010 afin que la cible d'inflation puisse être atteinte. La Banque continuera de fournir de telles indications aux dates d'annonce préétablies aussi longtemps que le taux directeur demeurera à sa valeur plancher.

Pour renforcer son engagement conditionnel à maintenir le taux cible du financement à un jour à 1/4 %, la Banque a annoncé qu'elle convertira une partie de ses prises en pension existantes assorties d'échéances de un et trois mois en prises en pension à six et douze mois à des taux minimal et maximal de soumission qui correspondent, respectivement, au taux cible du financement à un jour et au taux officiel d'escompte.

## Nouvelles hypothécaires - La Banque du Canada publie le Rapport sur la politique monétaire

Dans ce contexte, la Banque a abaissé son taux directeur de 25 points de base le mardi 21 avril, ce qui porte l'assouplissement monétaire cumulatif à 425 points de base depuis décembre 2007. La Banque est d'avis que cette détente, combinée à son engagement conditionnel, représente l'orientation qu'il convient d'imprimer à la politique monétaire pour que l'économie se remette à tourner à pleine capacité et que la cible d'inflation de 2 % soit réalisée. La Banque conserve une flexibilité considérable dans la conduite de la politique monétaire en contexte de bas taux d'intérêt.

Cela est conforme au cadre qui a été présenté aujourd'hui dans le *Rapport sur la politique monétaire* pour la conduite de la politique monétaire lorsque le taux cible du financement à un jour se situe à sa valeur plancher. Le cadre décrit les instruments dont la Banque pourrait envisager de se servir, au besoin, pour atteindre son objectif d'inflation. Il s'agit de déclarations conditionnelles au sujet de la trajectoire future des taux directeurs ainsi que de mesures d'assouplissement quantitatif et d'assouplissement direct du crédit. Le cadre expose aussi les lignes directrices régissant l'utilisation possible de ces instruments.